

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Espagnol)	Jury par défaut	Tous les candidats	37	4444	190	812	15	5
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé	Jury par défaut	Tous les candidats	144	4444	682	1763	15	5

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
(PASS) - option Philosophie								
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	149	4444	812	1861	15	5
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	Jury par défaut	Tous les candidats	48	4444	204	512	15	5
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	Jury par défaut	Tous les candidats	77	4444	626	1902	15	5
Université de Bourgogne - site de Dijon -	Jury par défaut	Tous les candidats	106	4444	534	1034	15	5

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre								
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Jury par défaut	Tous les candidats	144	4444	485	988	15	5
Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Espagnol/Italien /Allemand) -	Jury par défaut	Tous les candidats	3	4444	25	1031	15	5

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	Jury par défaut	Tous les candidats	6	4444	63	1058	15	5
Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	6	4444	95	1903	15	5
Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	Jury par défaut	Tous les candidats	2	4444	30	774	15	5
Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé	Jury par défaut	Tous les candidats	3	4444	64	1686	15	5

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
(PASS) - option Sciences et techniques								
Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	Jury par défaut	Tous les candidats	4	4444	58	995	15	5
Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Jury par défaut	Tous les candidats	6	4444	71	1103	15	5
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé	Jury par défaut	Tous les candidats	15	4444	106	1322	15	5

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
(PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Italien)								
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Allemand)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	4444	158	1582	15	5
Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Allemand)	Jury par défaut	Tous les candidats	2	4444	42	3465	15	5
Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence -	Jury par défaut	Tous les candidats	2	4444	40	1972	15	5

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Italien)								
Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	Jury par défaut	Tous les candidats	6	4444	116	2375	15	5
Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	5	4444	111	1958	15	5
Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	Jury par défaut	Tous les candidats	5	4444	86	1174	15	5
Université de Bourgogne - Site	Jury par défaut	Tous les candidats	5	4444	93	3356	15	5

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques								
Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	Jury par défaut	Tous les candidats	5	4444	90	1335	15	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Éléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

. Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la

parler à un niveau B.

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté du PASS et des filières de santé.

. Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Attendus locaux

1. Fiche Avenir pour les élèves de terminale 2. Les étudiants issus d'autres filières que S devront démontrer des compétences scientifiques en apportant la preuve d'un investissement et d'une curiosité scientifique : TPE, etc...3. Le projet de formation motivé doit pouvoir démontrer les capacités de bienveillance, de raisonnement éthique et l'approche humaniste dont fait preuve le candidat.4. Priorité à la maîtrise de l'anglais en ce qui concerne les langues étrangères, indispensable à la lecture et à la compréhension des articles des principales revues médicales.5. Le projet de formation motivé doit être explicite sur la ou les filières dans la(les)quelle(s) l'élève souhaite s'orienter à l'issue du 1er semestre.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Espagnol) :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Espagnol/Italien/Allemand) - :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Nevers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Italien) :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Allemand) :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Allemand) :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Italien) :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Université de Bourgogne - Site d'Auxerre - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre :

Le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) est l'une des voies d'admission aux études de santé :

- médecine,
- pharmacie,
- odontologie,
- métiers de la rééducation (masso-kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie),
- maïeutique (sages-femmes).

La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

Par le choix obligatoire d'une option disciplinaire et sous certaines conditions, la formation pourra permettre aux étudiants ayant validé l'année (60 ECTS) mais non admis dans le cursus santé, de poursuivre en 2ème année de licence correspondant à l'option choisie ou le domaine de l'option choisie.

Au regard de la capacité d'accueil limitée au niveau de chaque option disciplinaire, tout candidat intéressé par le PASS a tout intérêt à multiplier les sous-voeux.

> [Voir la fiche de présentation](#) : Santé

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions d'examen des vœux des formations disposent des notes suivantes pour l'examen des dossiers :

- Année de première
 - Bulletins scolaires
 - Notes obtenues pour le baccalauréat, notamment les épreuves anticipées de français (pour les lycéens généraux et technologiques)
- Année de terminale
 - Bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)

En complément de ces notes, les commissions d'examen des vœux considèrent :

- Le projet de formation motivé
- La rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée (rubrique facultative)
- La fiche Avenir renseignée par le lycée.
- Les pièces complémentaires demandées spécifiquement par certaines formations
- Pour les étudiants en réorientation, les bulletins semestriels des formations après le bac et la fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études, le cas échéant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les attendus de cette mention de licence permettent de communiquer aux candidats les compétences nécessaires pour réussir. Les éléments d'examen des dossiers sont fixés en cohérence avec ces attendus.

Toutefois, cette mention de licence bien que non sélective est en tension et ne permet donc pas de faire une proposition à tous les candidats. Le classement effectué selon les champs d'évaluation présents dans le tableau synoptique a donc un caractère déterminant dans l'ordre des propositions effectuées.

Par ailleurs, les candidats hors académie sont soumis au quota de non-résidents. Il est donc important pour ces derniers de privilégier leur académie respective.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans les matières scientifiques		Notes de Première et Terminale dans les disciplines scientifiques (Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématique)	Essentiel
			Les étudiants n'ayant pas suivi d'enseignements de spécialité scientifique devront démontrer des compétences scientifiques en apportant la preuve d'un investissement et d'une curiosité scientifique	Essentiel
	Notes dans les matières littéraires		Notes écrite et orale obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat général	Très important
			Notes obtenues dans les matières littéraires (français, philosophie) en Première et Terminale	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Notes en anglais/langue étrangère	Capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B	Notes et avis du professeur d'anglais. Pour les étudiants étrangers : certification de niveau de langue française niveau C1	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement. Capacité d'abstraction, de logique et de modélisation		Notes dans les matières scientifiques	Important
Savoir-être	Démonstration des capacités de bienveillance, de raisonnement éthique et l'approche humaniste dont fait preuve le candidat		Le projet de formation motivé doit pouvoir démontrer les capacités de bienveillance, de raisonnement éthique et l'approche humaniste dont fait preuve le candidat. Fiche Avenir	Important
	Disposer de très bonnes compétences en communication. Autonomie, Engagement citoyen, capacité à s'investir		Avis du professeur principal sur l'autonomie, la capacité à communiquer, la capacité à travailler en équipe, l'organisation du travail, la motivation et l'engagement. Fiche Avenir	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissance de la formation		Projet de formation motivé. En particulier, tout élément attestant d'une curiosité scientifique au-delà du cursus scolaire. Une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	<p>Domaine des qualités humaines, de l'investissement associatif et des responsabilités collectives : - Qualifications et expériences d'animation et d'encadrement (BAFA, BAFD, ...) - Qualifications et expériences en secourisme - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (scolaire et extra-scolaire),...</p> <p>- Qualifications et expériences en matière sportive, culturelle, humanitaire et musicale</p>	Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir. Rubrique "activités et centres d'intérêts"	Complémentaire

Signature :

Vincent THOMAS,

Président de l'établissement Université de
Bourgogne - site de Dijon